

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES PUBLIQUES

Nombre de membres	
en exercice :	20
Titulaires :	11
Suppléants :	9

L'an deux mil vingt deux
le 19 décembre
se sont réunis les membres du Conseil d'Administration de la Caisse
des Ecoles de Saint Jean de Boiseau, sous la Présidence de Monsieur
Pascal PRAS, Maire.

Date de convocation : 13 décembre 2022

TITULAIRES PRÉSENTS : M. PRAS Pascal, M. BLANCHARD François, M. SAVORET Bertrand,
Mme CRASTES Michèle

TITULAIRES ABSENTS : Mme BAJARD Anne-Emmanuelle, M. BOURREL Franck, Mme ALLAIN
Elodie, Mme PINEAU Marion, Mme CAMUS Guénaëlle, M. GAILLET Laurent, M. Bastien
DUMONT

SUPPLEANTS PRÉSENTS : Mme Marthe BRIAND

SUPPLEANTS ABSENTS : M. ALI Mohammed, Mme KIRION-CHAPELIERE Véronique, M. LE
MEILLAT Gildas, Mme DETROUSSEL Cécile, M. GREGOIRE Jean-Christophe, Mme LE
DROGUEN Dorothée, Mme VIAUX Noëlla, Mme ROUX Elodie

MEMBRES CONSULTATIFS PRÉSENTS : Mme PANHALEUX Sandrine

M. BLANCHARD François a été élu secrétaire de séance.

CDE2022DE-12-01
7.1.6

FINANCEMENT DE LA CLASSE DE DECOUVERTE

L'école Badinter fait part de son souhait d'organiser une classe de découverte de 3 jours et 2 nuits du 11
au 13 janvier 2023 et demande une participation financière à la Caisse des écoles. Monsieur le Président
rappelle que l'Assemblée Générale du 3 octobre 2019, a fixé la durée minimum d'un séjour accompagné
par la caisse des écoles à 3 jours et 2 nuits, et de prévoir une subvention de 17,50 € par nuit et par élève.
L'école Badinter demande une participation financière de la Caisse des Ecoles à hauteur de 35 € par
élève.

*Après avoir étudié ce dossier, et en avoir délibéré, les membres présents du conseil d'Administration de
la Caisse des Ecoles valident la proposition de fixer la subvention de la caisse des écoles pour les
classes de découverte à 17,50 € par nuit et par élève.*

Fait à Saint-Jean-de-Boiseau le 19 décembre 2022
Le Maire, Pascal PRAS



Le secrétaire de séance,
M. BLANCHARD François



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES PUBLIQUES

Nombre de membres	
en exercice :	20
Titulaires :	11
Suppléants :	9

L'an deux mil vingt deux
le 19 décembre
se sont réunis les membres du Conseil d'Administration de la Caisse
des Ecoles de Saint Jean de Boiseau, sous la Présidence de Monsieur
Pascal PRAS, Maire.

Date de convocation : 13 décembre 2022

TITULAIRES PRÉSENTS : M. PRAS Pascal, M. BLANCHARD François, M. SAVORET Bertrand,
Mme CRASTES Michèle

TITULAIRES ABSENTS : Mme BAJARD Anne-Emmanuelle, M. BOURREL Franck, Mme ALLAIN
Elodie, Mme PINEAU Marion, Mme CAMUS Guénaëlle, M. GAILLET Laurent, M. Bastien
DUMONT

SUPPLEANTS PRÉSENTS : Mme Marthe BRIAND

SUPPLEANTS ABSENTS : M. ALI Mohammed, Mme KIRION-CHAPELIERE Véronique, M. LE
MEILLAT Gildas, Mme DETROUSSEL Cécile, M. GREGOIRE Jean-Christophe, Mme LE
DROGUEN Dorothée, Mme VIAUX Noëlla, Mme ROUX Elodie

MEMBRES CONSULTATIFS PRÉSENTS : Mme PANHALEUX Sandrine

M. BLANCHARD François a été élu secrétaire de séance.



CDE2022DE-12-02
7.1.6

CLASSE DE DECOUVERTE 2023 : PARTICIPATION DES FAMILLES


Monsieur le Président propose aux membres du conseil d'administration de fixer le montant de la participation des familles à 95 € par élève. Au vu des estimations du budget présenté par l'école Badinter, il propose aux membres du conseil d'administration d'adopter ce budget.

Après avoir pris connaissance de ce dossier et en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration de la Caisse des écoles valident la proposition de fixer le montant de la participation des familles pour le séjour en classe découverte de janvier 2023 à 95 € par élève.

Fait à Saint-Jean-de-Boiseau le 19 décembre 2022
Le Maire, Pascal PRAS



Le secrétaire de séance,
M. BLANCHARD François



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES

Nombre de membres	
en exercice :	20
Titulaires :	11
Suppléants :	9

L'an deux mil vingt deux
le 19 décembre
se sont réunis les membres du Conseil d'Administration de la Caisse
des Ecoles de Saint Jean de Boiseau, sous la Présidence de Monsieur
Pascal PRAS, Maire.

Date de convocation : 13 décembre 2022

TITULAIRES PRÉSENTS : M. PRAS Pascal, M. BLANCHARD François, M. SAVORET Bertrand,
Mme CRASTES Michèle

TITULAIRES ABSENTS : Mme BAJARD Anne-Emmanuelle, M. BOURREL Franck, Mme ALLAIN
Elodie, Mme PINEAU Marion, Mme CAMUS Guénaëlle, M. GAILLET Laurent, M. Bastien
DUMONT

SUPPLEANTS PRÉSENTS : Mme Marthe BRIAND

SUPPLEANTS ABSENTS : M. ALI Mohammed, Mme KIRION-CHAPELIERE Véronique, M. LE
MEILLAT Gildas, Mme DETROUSSEL Cécile, M. GREGOIRE Jean-Christophe, Mme LE
DROGUEN Dorothée, Mme VIAUX Noëlla, Mme ROUX Elodie

MEMBRES CONSULTATIFS PRÉSENTS : Mme PANHALEUX Sandrine

M. BLANCHARD François a été élu secrétaire de séance.

CDE2022DE-12-03
1.3.1

CLASSE DE DECOUVERTE 2023 : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'HEBERGEMENT

L'hébergement pendant le séjour de la classe découverte se fera au centre La
Marjolaine à La Turballe, géré par les PEP Atlantique Anjou. Le cout total de la
prestation, incluant l'hébergement, la contribution au Fonds de solidarité et
l'animation « circuit du poisson », s'élève à 12324,40€ et concerne 74 élèves.

*Après avoir pris connaissance de ce dossier et en avoir délibéré, les membres du
Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles autorisent Monsieur le Président à
signer la convention d'hébergement, pour la période du 11 au 13 janvier 2023, selon
les tarifs présentés ci-dessus.*

Fait à Saint-Jean-de-Boiseau le 19 décembre 2022
Le Maire, Pascal PRAS



Le secrétaire de séance,
BLANCHARD François